

**POINT PRESSE DU MINISTÈRE DES ARMÉES LE 20 OCTOBRE 2017**

**Jeunesse, culture, mémoire : la secrétaire d'État, Geneviève Darrieussecq, présente ses missions**

<http://www.defense.gouv.fr/actualites/articles/jeunesse-culture-memoire-la-secretaire-d-etat-presente-ses-missions>

La jeunesse où plusieurs dispositifs performants du ministère des Armées sont déjà en place : journée défense et citoyenneté, service national adapté, service national volontaire... ;

Elle a abordé également le Service national universel (SNU) et rappelé le caractère interministériel de ce projet qui sera différent d'un service militaire et qui suscite un vif intérêt de la part de la jeunesse et des élus. Elle souhaite que ce projet porte les valeurs de la Nation et apporte aux jeunes des notions d'engagement citoyen. Le SNU doit permettre de développer l'esprit de défense, en sensibilisant aux enjeux majeurs de prévention (catastrophes naturelles, terrorisme, sécurité numérique...). Une commission interministérielle de haut niveau sera très prochainement constituée afin de formuler des propositions pour le printemps 2018.

**ARTICLES suite au POINT PRESSE du 20 octobre – Intervention de Geneviève Darrieussecq.**

**Reuters** <http://fr.reuters.com/article/topNews/idFRKBN1CP1SS-OFRT>

(...) "Il faudra que les jeunes sortent du SNU en sachant ce qu'est l'engagement", a-t-elle souligné.

Selon les pistes tracées à grand trait par la secrétaire d'État, la vocation de ce service obligatoire serait d'inculquer aux jeunes "l'esprit de défense", l'esprit civique, de leur apprendre les gestes qui sauvent, "les gestes à faire et à ne pas faire" en cas de crise ou cataclysme naturel, de développer la prévention en matière numérique, mais aussi de vérifier les apprentissages basiques et l'état de santé de conscrits.

**La Croix** <https://www.la-croix.com/France/Securite/Le-service-national-universel-sera-pas-militaire-2017-10-20-1200885912>

**Le service national universel ne sera pas militaire**

(...) Côté agenda, une « mission inter-inspections de tous les dispositifs pour la jeunesse » rendra son « diagnostic » fin octobre, puis une « commission indépendante de haut niveau » sera nommée et devra formuler des propositions pour juin 2018, a confirmé Geneviève Darrieussecq. Celle-ci a en outre émis l'idée d'adjoindre à cette réflexion une « grande consultation numérique, avec des appels à projet venant des jeunes eux-mêmes ».

Les principaux objectifs du futur service national universel demeurent la mixité sociale et la cohésion républicaine. Il s'agit, selon la secrétaire d'État, de restaurer « le lien armées-Nation », « l'engagement, l'esprit de défense, la sécurité du pays, la citoyenneté et l'esprit civique ». « Pourquoi ne pas faire de ces jeunes des acteurs protecteurs du pays ? », a-t-elle suggéré, évoquant au passage leur « utilité » en matière de numérique.

**EUROPE 1 - LE GRAND RENDEZ-VOUS - FLORENCE PARLY, MINISTRE DES ARMÉES - 15/10/17**

<http://www.europe1.fr/emissions/le-grand-rendez-vous/le-grand-rendez-vous-florence-parly-151017-3464702>

**20'30" à 24'25" : Service National** (retranscription Cotravaux)

**Nicolas Barré** : Madame la ministre, les jeunes qui ont entre 18 et 21 ans aimeraient bien savoir à quelle sauce ils vont être mangés ! Pendant la campagne, Emmanuel Macron leur avait dit « il y aura un service militaire obligatoire d'un mois », cela représente du monde, 700.000 personnes par an, aujourd'hui on parle d'un service national, qui impliquerait l'éducation nationale et le ministère de l'intérieur, est-ce que cela va avoir lieu, et quand ?

**Florence Parly** : Ce service national c'est un grand projet de cohésion nationale, qui va concerner une classe d'âge, c'est-à-dire de très nombreux jeunes français. Nous sommes en train d'y travailler, c'est un projet qui va se mettre en place progressivement. Nous avons commencé par faire un état des lieux, comme vous le savez il existe aujourd'hui de très nombreux dispositifs qui, à leur manière, contribuent à créer, pour les uns du lien armées-Nation, pour les autres, faciliter l'insertion professionnelle de jeunes en difficulté... Il y a un maquis de dispositifs sur lequel il faut que nous puissions avoir une vision claire. Ensuite, nous allons au printemps 2018 avoir une réflexion qui va associer une grande variété de personnes, des gens issus de la société civile, de l'éducation nationale, du monde du travail, de l'entreprise... Bref, une réflexion large pour essayer de concevoir ce que serait un dispositif de service national, qui s'adresse à tous les jeunes français et qui permette à la fois de créer de la cohésion à un moment où les français veulent s'engager, on le voit déjà, la réserve mobilise aujourd'hui près de 70.000 personnes, et parmi ces 70.000 personnes, nous avons beaucoup de jeunes, 70% ont moins de 30 ans. Il y a un désir, de la part des français, d'agir de façon positive pour leur pays et pour leurs concitoyens. On comprend bien aussi que ce service national va pouvoir résoudre d'autres problèmes, pour certains des problèmes qui renvoient au ministère de l'éducation nationale, pour d'autres qui concerneront le ministère du travail. Ce sera donc un travail interministériel.

**Nicolas Barré** : Un jeune qui a 18 ans, est-ce qu'il doit s'attendre à devoir faire 1 mois de service national ? C'est un peu angoissant non de se demander est-ce qu'on va le faire, ou pas ?

**Florence Parly** : Cela n'a rien d'angoissant, c'est une perspective réjouissante, il ne s'agit pas de rétablir la conscription, de rétablir une année de service militaire obligatoire, il s'agit de créer 1 mois de service national qui pourra répondre à ce besoin de renforcement du lien Armées-Nation, mais qui pourra aussi répondre à d'autres problèmes auxquels les jeunes français sont aujourd'hui confrontés.

**Nicolas Barré** : On comprend surtout que cela n'a plus rien à voir avec la promesse de campagne d'Emmanuel Macron, il voulait créer un service militaire, au service militaire on apprend à tirer par exemple, avec une arme, cela n'a plus rien à voir, vous pouvez le reconnaître...

**Florence Parly** : C'est un service national qui pourra comprendre une formation à caractère de défense et de protection, de sécurité du territoire. Prenons l'exemple des gestes qui sauvent, lorsque notre territoire a été frappé par des attentats meurtriers comme nous l'avons vécu, ce sont des gestes très importants. Est-ce qu'ils ont leur place dans un service national universel, je pense que oui, mais nous y travaillons et je serai amenée à faire des propositions un peu plus tard.

### ASSEMBLÉE NATIONALE - COMMISSION DE LA DÉFENSE NATIONALE ET DES FORCES ARMÉES – 03/10/2017 AUDITION DE MME FLORENCE PARLY, MINISTRE DES ARMÉES, SUR LE PROJET DE LOI DE FINANCES POUR 2018

<http://www.assemblee-nationale.fr/15/cr-cdef/17-18/c1718001.asp>

(...)

**Mme Florence Parly, ministre des Armées** : La garde nationale fera l'objet d'un réexamen dans le cadre des réflexions que nous allons mener sur le service national universel et dont vous parlera certainement Geneviève Darrieussecq demain. En effet, nous sommes train de remettre à plat l'ensemble des dispositifs existants, qu'il s'agisse du service civique, de la réserve ou de la garde nationale. Aujourd'hui, cette dernière regroupe des éléments militaires, la réserve, et des éléments relevant des forces de sécurité.

### ASSEMBLÉE NATIONALE - COMMISSION DE LA DÉFENSE NATIONALE ET DES FORCES ARMÉES – 04/10/2017 AUDITION DE MME GENEVIÈVE DARRIEUSSECQ, SECRÉTAIRE D'ÉTAT AUPRÈS DE LA MINISTRE DES ARMÉES.

<http://www.assemblee-nationale.fr/15/cr-cdef/17-18/c1718003.asp>

**Mme Geneviève Darrieussecq, secrétaire d'État auprès de la ministre des Armées.**

(...) Je terminerai par les actions au profit de la jeunesse, qui constituent un enjeu majeur du lien armée-Nation – troisième pan de ce budget – dont j'ai la charge. La direction du service national et de la jeunesse (DSNJ) a été mise en place en mai 2017. Ce service assure désormais la coordination de l'ensemble de ces dispositifs ministériels en faveur de la jeunesse. À savoir : la journée « défense et citoyenneté » (JDC), le service militaire volontaire (SMV) et le volontariat militaire d'insertion (VMI), les actions citoyennes et le plan « Égalité des chances ».

Les moyens consacrés à la journée « défense et citoyenneté », que vous connaissez bien et qui est organisée sur tous les territoires, représenteront 14,6 millions en 2018. C'est un peu moins qu'en 2017, parce que le nombre des jeunes concernés a un peu baissé. Par ailleurs, certains contenus ont été modifiés. Mais ce sont de petites modifications à la marge, qui ne changent rien au format de la JDC.

Je voudrais maintenant dire quelques mots du service militaire volontaire (SMV). C'est un service militaire expérimental, dont l'expérimentation a été prolongée jusqu'à la fin de l'année 2018. Il ne figure pas dans les lignes budgétaires que nous examinons aujourd'hui, mais dans le budget général de la défense – pour 30 millions d'euros. Il s'adresse à des jeunes en grande difficulté : rupture scolaire, désinsertion, etc. Il était piloté jusqu'à présent essentiellement par l'armée de terre. Le premier bilan du SMV est assez exceptionnel : sur les 1 000 jeunes qui l'ont intégré, on compte plus de 72 % de sorties très positives – sorties directes dans l'emploi. Comparé aux organismes d'insertion que l'on connaît, c'est un excellent résultat.

Reste le service national universel, auquel je suis pleinement associée.

Ce service national universel a été voulu par le président de la République. Pour l'instant, nous en sommes à une phase de réflexion et de mise place d'une commission de haut niveau qui sera en charge de ce dossier. Les armées ne seront pas les seules impliquées dans cette réflexion. Comme il ne s'agit pas d'un service militaire mais d'un service national, le ministère de l'Éducation nationale sans doute, le ministère de l'Intérieur peut-être, voire d'autres ministères y participeront.

Ce projet est piloté par le Premier ministre qui a demandé aux inspections générales des ministères concernées de faire le bilan de toutes les actions menées en faveur de la jeunesse, de la JDC au service civique. Ensuite, assez rapidement, dans le mois qui vient, la commission dont je vous ai parlée sera installée. Elle devrait réunir tous les ministères concernés, mais également des parlementaires et des personnes qualifiées. Je sais, Monsieur le président, qu'une mission d'information sur le service national universel a été créée à l'Assemblée nationale. Cette initiative viendra en complément de cette commission, et contribuera de façon positive à la réflexion menée autour de ce service national.

L'enjeu est important : faire en sorte que la jeunesse se rencontre, provoquer un brassage parmi les jeunes, leur parler de la sécurité, de la citoyenneté, de la Nation, etc. Tous ces sujets sont importants. Ce sera l'occasion de leur donner certains repères, en particulier pour ceux qui en manquent. Ce sera en tout cas l'occasion de leur montrer ce que sont les armées et nos systèmes de défense, et l'intérêt qu'il y a à se regrouper et à s'entraider pour défendre la Nation.

*Je ne peux pas vous en dire davantage pour le moment. Juste qu'à titre personnel, je souhaiterais que ceux qui en ressentent le besoin puissent prolonger cette période de service national. Mais nous en discuterons. Sachez qu'à l'heure actuelle, il n'y a pas de ligne budgétaire pour ce dispositif.*

*Monsieur le président, Mesdames et Messieurs les députés, tels sont les éléments que je voulais vous donner sur le budget des anciens combattants, de la mémoire et de la jeunesse.*

**M. Jean-François Eliaou.** Je suis très attaché au service national universel. Il est certain que la France a besoin d'engagement et du renforcement du lien armée Nation dans le cadre d'une consolidation républicaine. La formation d'environ 600 000 jeunes par an à la protection de leur pays participerait sûrement à cet objectif. Dans ce cadre, quel serait le statut juridique des appelés, si c'est le nom qu'il faut leur donner ? Quelle serait l'articulation possible entre les différents ministères ? Quel serait l'accueil structurel envisagé, c'est-à-dire l'hébergement pendant ce mois ou mois et demi, si c'est la durée retenue ? Y aurait-il port de l'uniforme, auquel je serais personnellement favorable ? Enfin, quel serait le rôle de la réserve opérationnelle dans cette formation des jeunes ?

(...)

**M. Luc Carvounas.** Je comprends que le service national universel, volonté du président de la République, ne fait pas encore l'objet d'une inscription sous forme de ligne budgétaire et que la « commission de haut niveau » qui doit examiner sa mise en place n'est elle-même toujours pas installée. Dont acte. Je crois néanmoins qu'il faudrait réfléchir à la possibilité pour cette commission de proposer un service d'une durée tout de même un peu supérieure à un mois, durée qui me semble un peu courte.

(...)

**Mme Patricia Mirallès.** S'agissant du service national obligatoire, ne pourrait-on songer à un travail avec les régions, compétentes en matière de formation, de façon à organiser matériellement ce service et, potentiellement, en diminuer le coût ?

Par ailleurs, une passerelle est-elle prévue pour permettre aux jeunes intéressés d'intégrer directement et plus facilement, après le service, l'ensemble des corps d'armée ?

**Mme la secrétaire d'État.** S'agissant du service national, je constate qu'il intéresse la commission, ce qui est une bonne chose, mais qu'il intéresse aussi, au-delà d'elle, nos concitoyens et notre jeunesse. Beaucoup de jeunes que je rencontre me parlent spontanément de ce service national. Il est vrai que ce sera un engagement. Il faudra réussir les choses, bien les penser et faire en sorte que les objectifs fixés soient remplis. Bien sûr, il va falloir que nous trouvions l'équilibre entre, d'une part, le lien armée Nation, l'esprit de l'engagement et la possibilité importante ouverte aux jeunes de se rencontrer et, d'autre part, les moyens que nous pourrions mettre en face de ces trois objectifs.

*Le président de la République a annoncé de nouveau qu'une ligne budgétaire serait dédiée à ce dispositif. Nous n'avons pas encore vu comment elle serait abondée. Il faudra aussi qu'il soit accepté et acceptable par la jeunesse, notamment que la longueur du service soit compatible avec la vie d'un jeune, avec des études, avec un travail... C'est une question d'équilibre.*

*Voilà ce que sera le travail de cette commission, qui va siéger plusieurs mois, pour pouvoir envisager cette structuration. Vous parlez de travail avec les régions ? Je crois qu'il faut aussi inclure les départements et les communes, c'est-à-dire toutes les collectivités territoriales. La DSNJ travaille déjà avec les mairies, ne serait-ce que pour le recensement des jeunes. Il y a donc un travail à faire avec l'ensemble des acteurs sur notre territoire et l'ensemble des strates territoriales.*

*Pour ce qui est du port de l'uniforme, je n'ai pas de réponse à vous apporter à ce stade. La question est posée et la commission se prononcera. Je souhaite que vous travailliez activement avec elle pour que nous ayons tous, à l'arrivée, un dispositif que nous aurons co-construit.*

*Pour ce qui est du statut juridique, ce sera là aussi un sujet laissé à la réflexion de la commission. Le service militaire volontaire place sous statut militaire les jeunes qui l'effectuent. Mais, c'est une évidence, il s'agit bien d'un service militaire. Le service national universel que nous essayons de construire se fera, quant à lui, sous un statut encore à définir.*

*Enfin, il était question de la relation avec la réserve active. À mon sens, il s'agit de deux choses différentes. En revanche, si ce service national – tout comme la JDC – peut ouvrir à certains jeunes la possibilité d'aller vers des recrutements directs dans nos armées ou d'intégrer les réserves actives, tant mieux ! Ce sera bien sûr l'un de ses enjeux : davantage faire connaître nos armées et les besoins de la Nation en termes de sécurité, pour y répondre au mieux. (...)*

**M. le président.** (...)

Concernant le service national universel, je rappelle que nous avons constitué une mission d'information, dont les deux rapporteuses, Mmes Marianne Dubois et Émilie Guerel, sont ici. La mission comporte, elles comprises, dix membres, et chaque groupe politique y est représenté par au moins un membre.

## AGENDAS

### ASSEMBLÉE NATIONALE - MISSION D'INFORMATION SUR LE SERVICE NATIONAL UNIVERSEL

[http://www2.assemblee-nationale.fr/15/commissions-permanentes/commission-de-la-defense/missions-d-information/service-national-universel/\(block\)/44034](http://www2.assemblee-nationale.fr/15/commissions-permanentes/commission-de-la-defense/missions-d-information/service-national-universel/(block)/44034)

#### Co-rapporteuses

[Mme Marianne Dubois](#) (Loiret 5<sup>e</sup> / Les Républicains)

[Mme Émilie Guereil](#) (Var 7<sup>e</sup> / La République en Marche)

#### Membres

[M. Bruno Nestor Azerot](#) (Martinique 2<sup>e</sup> / Gauche démocrate et républicaine)

[M. Christophe Blanchet](#) (Calvados 4<sup>e</sup> / La République en Marche)

[M. Alexis Corbière](#) (Seine-Saint-Denis 7<sup>e</sup> / La France insoumise)

[M. Jean-Pierre Cubertafon](#) (Dordogne 3<sup>e</sup> / Mouvement Démocrate et apparentés)

[M. Olivier Faure](#) (Seine-et-Marne 11<sup>e</sup> / Président du groupe Nouvelle Gauche)

[M. Fabien Gouttefarde](#) (Eure 2<sup>e</sup> / La République en Marche)

[M. Jean-Christophe Lagarde](#) (Seine-Saint-Denis 5<sup>e</sup> / Les Constructifs : républicains, UDI, indépendants)

[Mme Laurence Trastour-Isnart](#) (Alpes-Maritimes 6<sup>e</sup> / Les Républicain)

#### Agenda

##### Mardi 7 novembre 2017

Audition du Général de division Gaëtan Poncelin de Raucourt secrétaire général de la Garde nationale et du Conseil supérieur de la réserve militaire ;

##### Mardi 31 octobre 2017

[EPIDE](#) créé en 2005 « Établissement public d'insertion de la Défense », aujourd'hui « Établissement pour l'insertion dans l'emploi »

Audition de Mme Nathalie Hanet, directrice générale de l'EPIDE ;

Audition de Mme Myriam Achari. Directrice des patrimoines, de la mémoire et des archives, et de Mme Evelyne PIFFETEAU, Sous-directrice de la mémoire et de l'action éducative ;

##### Réunion du mardi 17 octobre 2017 SMA

[SMA](#) « Service Militaire Adapté » Dispositif militaire d'insertion socioprofessionnelle pour les jeunes des Outre-mer - Créé en 1961

Audition du Commandant du SMA Thierry De Ladoucette, général de brigade, du colonel Philippe Boccon-Liaudet, directeur des opérations du SMA, et du chef de bataillon Benjamin SOUBRA, assistant militaire ;

##### Réunion du mercredi 11 octobre 2017

Audition de M. Yannick BLANC, Haut-commissaire à l'engagement civique et président de l'Agence du service civique et de M. Yannick PROST

### MADAME GENEVIÈVE DARRIEUSSECQ, SECRÉTAIRE D'ÉTAT AUPRÈS DE LA MINISTRE DES ARMÉES

Lundi 23 octobre 2017 Entretien avec Yannick Blanc, haut-commissaire à l'engagement civique